

**Groupement Foncier Agricole du  
DOMAINE PARENT  
au capital de 101 379 €  
21630 POMMARD  
443 842 604 RCS DIJON**

A POMMARD,  
le 6 juin 2016

**Monsieur PARENT François**  
La Garelle  
Route d'Ivry  
21630 POMMARD

## LRAR

Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31/12/2015

Mesdames, Messieurs, Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre société se tiendra **le mercredi 22 juin 2016 à 15 heures** au **3 Rue de la Métairie – 21630 POMMARD**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Lecture du rapport d'ensemble des comptes 2015 établi par la gérance**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 et quitus à la gérance**
- **Affectation du résultat de l'exercice**
- **Lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce et décisions à cet égard**
- **Approbation des comptes courants d'associés**
- **Questions diverses**
- **Pouvoir pour l'accomplissement des formalités**

Sont joints à la présente :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, grand livre)
- le rapport d'ensemble des comptes
- le texte des résolutions que nous vous proposons de soumettre au vote de l'assemblée
- le rapport spécial

Nous comptons sur votre présence à cette assemblée. Toutefois, pour le cas où vous ne pourriez pas y assister, vous pouvez ainsi que le prévoit l'article 20-3 des statuts, vous faire représenter.

Nous vous joignons à la présente une formule de pouvoir à nous retourner datée, dûment complétée au nom de votre mandataire et revêtue de votre signature.

Espérant vous accueillir le 22 juin prochain,

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, Chers associés, l'expression de nos salutations distinguées.

***La gérance***

**Groupement Foncier Agricole du  
DOMAINE PARENT**  
au capital de 101 379 €  
Siège social : 21630 POMMARD  
443 842 604 RCS DIJON

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2016 A 14 HEURES**

**PREMIERE RESOLUTION  
CHANGEMENT DE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

---

La collectivité extraordinaire des associés décide de modifier l'exercice social de la société de manière à clôturer chaque exercice social au 31 décembre de chaque année. En conséquence, l'exercice social ouvert au 1<sup>er</sup> juillet 2013 se terminera le 31 décembre 2015.

Compte tenu de cette modification de la date de clôture de l'exercice social, les associés décident de modifier l'article 24 des statuts ainsi qu'il suit :

**ARTICLE 24 – EXERCICE SOCIAL**

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**DEUXIEME RESOLUTION  
POUVOIR EN VUE DES FORMALITES**

---

L'assemblée générale extraordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

# POUVOIR

Je soussigné

**NOM** \_\_\_\_\_  
**PRENOMS** \_\_\_\_\_  
**DEMEURANT A** \_\_\_\_\_

Titulaire de \_\_\_\_\_ parts sociales de la société civile Groupement Foncier Agricole du DOMAINE PARENT, société civile au capital de 101 379 € dont le siège social est à fixé à 21630 POMMARD, immatriculée 443 842 604 RCS DIJON.

**Délègue par la présente tous pouvoirs à :**

**NOM** \_\_\_\_\_  
**PRENOMS** \_\_\_\_\_  
**DEMEURANT A** \_\_\_\_\_

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société, qui aura lieu **le mercredi 22 juin 2016 à 14 heures** au **3 Rue de la Métairie – 21630 POMMARD**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Changement de la date de clôture de l'exercice social,**
- **Questions diverses,**
- **Pouvoir pour l'accomplissement des formalités**

et à celles qui se tiendraient ultérieurement sur le même ordre du jour si la première assemblée ne pouvait délibérer.

Par suite le mandataire devra signer la feuille de présence, examiner tous documents, intervenir dans tous les débats, prendre part à tous votes et le cas échéant prendre toute mesure nécessaire à l'exécution du mandat donné.

Fait à

Le

**Le mandant :**  
Signature précédée de  
"Bon pour pouvoir"  
M.

**Le mandataire :**  
Signature précédée de  
"Bon pour acceptation de pouvoir"  
M.